



Fédération fribourgeoise des retraités
Freiburgische Rentnervereinigung

5
Le MDA fête
ses 35 ans sur scène

7
La FSR en quête de
nouveaux membres



9
Ça bouge tous azimuts
en Gruyère

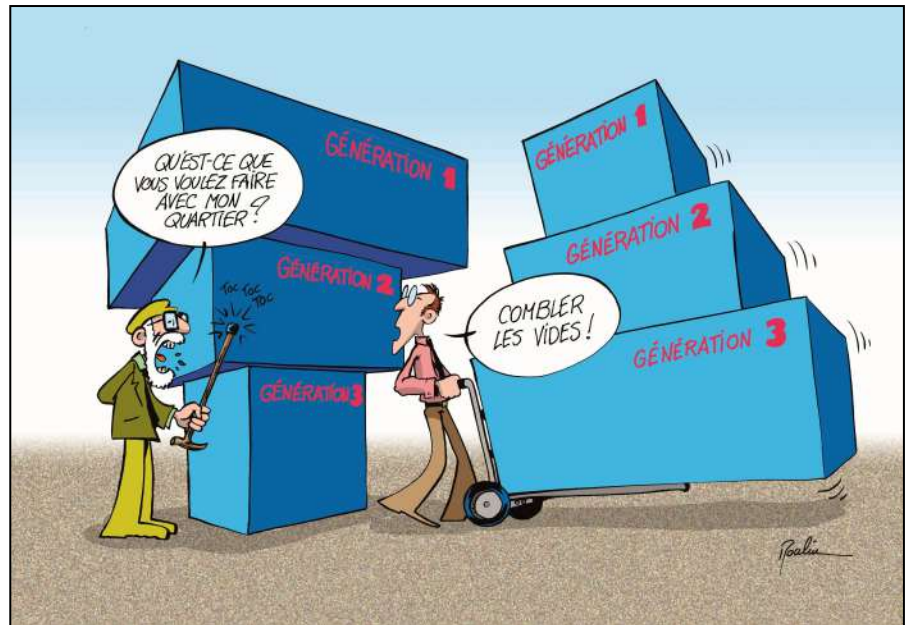
14-15
Philippe Demierre folgt
dem vorgezeichneten Weg

21
Eine konstante
Herausforderung

HORIZON

PHILIPPE DEMIERRE SUIV LA VOIE

Le nouveau patron de la Santé et des affaires sociales (DSAS) l'affirme: la politique en faveur des personnes âgées du canton de Fribourg est «une des grandes priorités» de sa Direction et du Conseil d'Etat. Le ministre veut donc poursuivre et développer la politique posée par Senior+, qui anticipe les changements à venir. C'est que, d'ici quelques années, environ un tiers des Fribourgeois résidant dans le canton aura 65 ans et plus. «Il est donc très important de se préparer au vieillissement de la population et à ses impacts», pose le directeur de la DSAS. Un défi que le Canton, avec les districts et les communes, entend relever en poursuivant le travail «conséquent» déjà accompli et en développant des projets innovants.



Pour ce faire, Philippe Demierre souhaite pouvoir compter sur des res-

sources suffisantes et à la hauteur des enjeux dans ce domaine. 12 - 13



photo Jacques Berset

ALTERN IM SENSELAND

Die ältere Bevölkerung des Sensebezirk verfügt über ein reiches Angebot an Möglichkeiten, sich kulturell, sportlich oder gesellschaftlich zu betätigen. Beat Bucheli (siehe nebenstehendes Foto), Präsident der Sensler Sektion der FRV, stellt sie im Detail vor. Das Motto: *Mit und nicht für die ältere Bevölkerung wirken.* 10 - 11



FFR

Recrutement à intensifier

Étant donné la lente érosion des effectifs de la FFR, il est nécessaire d'entreprendre des actions de recrutement de nouveaux membres. Des sections se sont déjà mises au travail, à l'instar de ce qui se fait en Singine, où la section a lancé récemment une campagne de recrutement pour combler la baisse des effectifs (voir page 21).

JB

Evolution des effectifs

Année	Effectif	Différ.	Particularité
2013	7014		
2014	7455	+ 441	Admiss. MDA
2015	7538	+ 83	
2016	7575	+ 37	
2017	7312	- 263	
2018	7224	- 88	Swisscom out
2019	7118	- 106	
2020	6677	- 441	
2021	6646	- 31	Cardinal out



alter ego

Vingt ans contre la maltraitance

Basée à Vevey, l'association *alter ego*, qui s'engage depuis 2002 pour prévenir la maltraitance envers les personnes âgées et promouvoir la bientraitance, fête cette année son vingtième anniversaire. Au cours de ces 20 ans, l'association a apporté écoute, soutien et conseils aux personnes directement touchées par la maltraitance et à leurs proches. A travers ses formations, elle a pu sensibiliser des centaines de professionnel-le-s en les aidant à identifier la maltraitance et à instaurer des mesures de prévention au sein des institutions.

alter ego est une association d'intérêt public à but non-lucratif créée par des professionnels de la santé et du social, des personnes issues du domaine académique, et des représentants des milieux de défense des intérêts des personnes âgées. Elle poursuit plu-

sieurs missions, notamment la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées et la promotion de la bientraitance, de la dignité et du respect des aînés.

Dans le cadre de la plateforme *Vieillesse sans Violence*, trois organisations régionales – *alter ego* en Suisse romande, Pro Senectute Ticino e Moesano au Tessin et UBA (Office indépendant de recours en matière de vieillesse) en Suisse allemande – ont mis sur pied le premier Centre national de compétence consacré à la violence et à la maltraitance envers les personnes âgées. Cette collaboration accrue leur permettra d'intensifier leur travail de sensibilisation et de prévention sur le terrain.

Jacques Berset

www.alter-ego.ch

La Fédération fribourgeoise des Retraités (FFR) cherche

un(e) secrétaire

Entrée en fonction: début 2023 ou à convenir.

Ce poste conviendrait à un(e) jeune retraité(e) disponible, ayant le contact facile et à l'aise avec les applications informatiques usuelles.

Renseignements: Jacques Morel, président (jmorel46@yahoo.fr) ou André Oberson, secrétaire (secretariat.ffr@bluewin.ch)

IMPRESSUM

Editeur/ Herausgeber

Fédération frib. des retraités (FFR)
Freiburgische Rentnervereinigung (FRV)
www.ffr-frv.ch

Président / Präsident

Jacques Morel
079 606 50 85
president@ffr-frv.ch

Rédaction et annonces Redaktion und Werbung

Jacques Berset
rédacteur responsable
079 810 31 06
redaction@journal-horizon.ch

Traductions / Uebersetzungen F > D Hanspeter Birbaum

Tirage / Auflage

5000 exemplaires / Exemplare

Périodicité / Periodizität

semestriel (mars et septembre)
halbjährlich (März und September)

Internet

www.journal-horizon.ch

Impression / Druckerei

media f SA
Bd Péroilles 38
1700 Fribourg



Mieux soutenir les proches aidants

Pour une famille, il est encore trop compliqué de gérer la situation lorsqu'elle s'occupe d'un de ses membres atteint de troubles de la mémoire, d'un handicap ou d'une autre maladie dégénérative, et qui nécessite un long maintien à domicile. Appuyée par onze cosignataires, la députée Luana Menoud-Baldi (LC) a interpellé le gouvernement fribourgeois afin de savoir s'il est disposé à mettre en place un «vrai observatoire social» ou un bureau de coordination bilingue, «de manière à soutenir concrètement les proches aidants». La députée demande aussi comment le Conseil d'Etat compte soutenir «de façon plus adéquate» les associations qui proposent des mesures de maintien à domicile, et de reconnaître ainsi le travail effectué. Elle demande également à l'exécutif cantonal s'il est prêt à reconnaître l'engagement des proches aidants au niveau fiscal. CAG

Sont membres de la Fédération fribourgeoise des retraités: les sections de la Broye, de la Glâne, de la Gruyère, du Lac, de la Sarine, de la Singine et de la Veveyse ainsi que les groupements associés Association des retraités de l'Etat de Fribourg (AREF), Association des retraités et bénéficiaires de rentes Groupe E (ARBRE), Mouvement des aînés (MDA), Amicale des retraités Ilford/Novartis, Amicale des anciens collaborateurs du groupe St-Paul Fribourg, Association des retraités du Vully.

PARTENARIAT AVEC GÉNÉRATIONS

Cela fait maintenant plusieurs mois que nous constatons une baisse des effectifs dans les associations de retraités. Les raisons de cette érosion sont multiples. Pour essayer d'y remédier, des groupes de travail sont mis en place sur le plan national. Ils sont chargés de proposer des mesures, allant même jusqu'à remettre en question les structures actuelles des associations de retraités (voir pages 6 et 7).

Au sein de la Fédération Fribourgeoise des Retraités (FFR), nous souhaitons mettre en place une collaboration avec le magazine *Générations* et les communes du canton, sans toutefois négliger les différentes autres mesures qui seront proposées.

Les communes ont l'obligation légale d'élaborer un concept communal pour les seniors (voir pages 18 et 19). Le Gérontopôle (plateforme fribour-

geoise de coordination) s'est déjà proposé pour accompagner les communes qui le souhaitent dans l'élaboration de leur concept communal.

Notre projet *Magazine Générations - FFR* diffère de celui du Gérontopôle. Dans une action commune, notre journal *Horizon* sera encarté dans le magazine romand, avec une lettre explicative. Ce paquet sera adressé à toutes les communes fribourgeoises.



Jacques Morel

En relevant les points importants de Senior+, il sera demandé aux communes de bien vouloir faire connaître notre offre commune *FFR - Générations* par, entre autres, le site internet communal, le journal communal, et en s'adressant directement aux seniors de la commune.

Les trois partenaires de ce projet devraient être gagnants. Pour les communes, leur participation leur permettra de remplir quelques objectifs de la loi Senior+. Grâce à ce projet, la FFR devrait pouvoir accueillir de nouveaux membres. Et enfin, le partenariat avec *Générations* devrait permettre à ce magazine une plus large diffusion des informations concernant les seniors.

Il s'agit d'un projet ambitieux et original, duquel nous attendons beaucoup, si chaque partenaire accepte de jouer le jeu.

ZUSAMMENARBEIT MIT GÉNÉRATIONS

Seit einigen Monaten stellen wir einen Mitgliederrückgang bei den Rentnerverbänden fest. Verantwortlich dafür sind verschiedene Ursachen. Um Gegensteuer zu geben, haben sich auf nationaler Ebene Arbeitsgruppen gebildet. Ihre Aufgabe besteht darin, weitgehende Massnahmen vorzuschlagen, bei denen sogar die bestehenden Strukturen der Verbände in Frage gestellt werden könnten (siehe Seite 6 und 7).

Die Freiburger Rentnervereinigung (FRV) ihrerseits wünscht, eine Zusammenarbeit mit der Zeitschrift *Générations* und den Gemeinden des Kantons zu schaffen, dies selbstverständlich ohne dabei die übrigen geplanten Aktivitäten zu schmälern.

Die Gemeinden sind bekanntlich vom

Gesetz her verpflichtet, für die Senioren ein Gemeindekonzept zu realisieren (siehe Seite 18 und 19). Gérontopôle (die Freiburgerische Plattform für Koordination) hat sich bereit erklärt, jene Gemeinden bei der Ausarbeitung ihres Gemeindekonzepts zu unterstützen, die solches wünschen.

Unser Projekt *Magazine Générations - FRV* unterscheidet sich von dem des Gérontopôle. Als gemeinsame Aktion soll unsere Zeitschrift *Horizon* in jener von *Générations* eingelegt werden. Ein ebenfalls eingeschobener Brief wird das Unterfangen erläutern. Anschliessend verschickt man das Ganze an alle Freiburger Gemeinden.

Unter besonderer Hervorhebung der Hauptlinien von Senior+ wird man die

Gemeinden sodann bitten, das gemeinsame Angebot von FRV und *Générations* auf ihrer Internetseite, im Gemeindebulletin und eventuellen anderen Kanälen zu veröffentlichen und sich zusätzlich direkt an die Senioren in der Gemeinde zu wenden.

Alle drei Mitglieder dieser Partnerschaft sollen aus dem Projekt Vorteile schöpfen: Die Gemeinden können durch ihr Mitwirken einige Aufträge des Sen+-Gesetzes erfüllen. Die FRV möchte dank dem Projekt zu neuen Mitgliedern kommen. Und schliesslich kann das Magazin *Générations* ihre Informationen über die Senioren gezielter verbreiten.

Da haben wir doch ein anspruchsvolles Projekt, von dem wir viel erhoffen, wenn es alle zu Herzen nehmen.

Peut-on être né avant internet et toujours rester à la page ?

VOS AVANTAGES ABONNÉS :

- 11 numéros par an
- 2 hors-séries
- Tous les contenus en ligne
- Des voyages en Suisse et à l'étranger*
- Des concours chaque mois

* avec des prix préférentiels pour les abonnés



Offre
spéciale
FFR

1 an pour Fr. 68.-
Fr. 58.-

2 ans pour Fr. 120.-
Fr. 107.-

S'abonner

021 321 14 21 | abo@generations-plus.ch

www.generations-plus.ch/club-abo | code promotion: **FFR22**

généralions
VOTRE AVENIR EN QUESTIONS ET EN RÉPONSES

LE MOUVEMENT DES AÎNÉS

35 ANS FÊTÉS DANS LA JOIE ET SUR SCÈNE



L'Orchestre de chambre du MDA propose un répertoire classique. DR

Le Mouvement des Aînés - Fribourg (MDA), groupe associé de la Fédération Fribourgeoise des Retraités (FFR), voulait fêter dignement cette année son 35^e anniversaire. Mais le Covid est passé par là! Qu'à cela ne tienne, l'association, qui regroupe quelque 220 membres, n'a pas baissé les bras: il organise pour ce faire une tournée de trois concerts et un spectacle en novembre prochain, avec le soutien actif de Pro Senectute Fribourg.

«Les mercredis après-midi de novembre, le Mouvement des Aînés en tournée!» C'est sous ce slogan que le MDA va célébrer ses 35 ans dans tout le canton. Ainsi, le mercredi 2 novembre à 15h, à la salle communale de Villarimboud, ce sera *Chants entre générations*. Ce jour-là, le public sera enchanté par la chorale du MDA L'Âge en Chanteurs et ses 45 choristes qui chantera en compagnie du chœur d'enfants Croque-Lune de Villaz-St-Pierre, sous la direction de Ma-

rie-Josée Monney, Justine Cudré-Mauroux et Lucas Hess. Une sensibilité intergénérationnelle à laquelle tant le MDA que Pro Senectute tiennent à cœur!

Mais le MDA, c'est aussi une troupe de théâtre d'une quinzaine de comédiens/comédiennes, jouant des pièces comiques populaires, le Théâtre des 4 Heures, sous la direction du metteur en scène François Menétrey, qui entre en scène. La troupe interprétera le vaudeville *Nastasia*, suivie de la farce paysanne *L'Âne et les Trois Commères*, à la Grande Salle d'Albeuve, le mercredi 9 novembre à 15h.

Bouquet final à Farvagny

Le mercredi suivant, le 16 novembre à 15h à la Salle Podium à Guin, ce sera au tour de l'Orchestre de chambre du MDA, un orchestre de 30 musiciens/musiciennes, sous la direction de Jean-Claude Charrez, d'enchanter son public dans un programme d'œuvres romantiques françaises et d'airs d'opérettes célèbres. Deux solistes invités conjugueront leurs talents pour apporter à cet anniversaire une touche de légèreté et d'émotion.

Le bouquet final, le mercredi 23 novembre à la Salle communale de Farvagny, à 14h, ce sera une nouvelle fois *Chants entre générations*. La chorale L'Âge en Chanteurs se produira avec le chœur d'enfants Les Ménestrels de Farvagny, sous la direction de Marie-Josée Monney et Annaëlle Désert.

Jacques Berset

De multiples activités culturelles, sportives et sociales

Le MDA Fribourg, fondé dans la capitale cantonale le 19 mai 1987, est une association qui propose à ses membres retraités des activités culturelles, sportives ou des rencontres dans tout le canton. En enrichissant la qualité de vie des personnes à la retraite ou proches de celles-ci, il contribue par ses activités à lutter contre l'isolement et la dépendance des aînés dans la société. Ses membres sont essentiellement domiciliés dans le canton mais quelques-uns habitent les régions voisines.

Si cette tournée 2022 vise à enchanter nos aînés, les organisateurs ne cachent pas que ce jubilé vise aussi à recruter de nouveaux membres, tant pour le MDA que pour la FFR.

Le MDA Fribourg compte trois groupes d'activités culturelles: l'Orchestre de chambre qui joue un répertoire classique, la



La chorale L'Âge en chanteurs. DR

chorale L'Âge en Chanteurs qui interprète un répertoire populaire et varié, et la troupe Théâtre des 4 Heures qui propose des pièces comiques populaires. Ces formations se produisent en public à diverses occasions, lors d'événements musicaux, ou dans des salles communales ou des églises, et offrent aussi leurs services dans les EMS du canton. Des prestations toujours très appréciées

par les résidents des homes médicalisés.

Outre ses activités culturelles, le MDA organise également diverses activités sportives ou sociales grâce à un groupe de randonneurs/randonneuses, effectuant des balades à pied ou en raquettes dans le canton de Fribourg, un groupe de tennis de table et un groupe de joueurs/joueuses de jass. JB

L'inflation rogne le pouvoir d'achat

Le pouvoir d'achat des retraité-e-s est menacé par l'inflation qui, avec 3,4%, se maintient à un niveau élevé. L'inflation et la menace d'une hausse massive des primes d'assurance maladie touchent les retraités de plein fouet. D'ici 2024, ils/elles risquent de perdre jusqu'à 8% de leur pouvoir d'achat, préviennent les syndicats. Demandées par l'Union syndicale suisse (USS), la compensation rapide du renchérissement pour les rentes AVS ainsi que la hausse des réductions de primes de l'assurance-maladie doivent absolument être décidées lors de la session d'automne du Parlement fédéral.

Outre l'impact sur les retraités, l'USS note que les ménages au salaire moyen sans compensation du renchérissement s'appêtent à perdre plusieurs milliers de francs par an en termes réels. De plus, le choc des primes de caisse-maladie qui s'annonce peut atteindre 10%. Il faut que le Parlement mette en œuvre les allègements demandés par l'Union syndicale suisse pour les personnes qui exercent une activité lucrative et les retraité-e-s, exige le syndicat. «Durant la session d'automne, les Chambres doivent garantir au minimum la hausse des réductions de primes et la compensation rapide du renchérissement pour les rentes AVS.»

Les rentes AVS ont progressé pour la dernière fois au 1^{er} janvier 2021. La prochaine augmentation est exigible au 1^{er} janvier 2023 et «s'avère absolument nécessaire». Les rentes AVS ne sont adaptées au renchérissement qu'avec un certain temps de retard, et encore pas entièrement. De plus, le deuxième pilier ne prévoit pas forcément de compensation.

Jacques Berset

CONSEIL SUISSE DES ÂÎNÉS

POUR UNE RECOMPOSITION

Dès 2021, chargé de mission auprès du Comité central de la Fédération Suisse des Retraités (FSR), dont il est membre depuis 2011, Albert Marti – qui fut durant dix ans à la tête de la Commission des questions économiques de la Fédération fribourgeoise des Retraités – nous livre ses réflexions sur la nécessité de travailler à la refonte du Conseil suisse des aînés (CSA).

«Le CSA a été créé il y a 21 ans pour être l'interlocuteur unique des retraités vis-à-vis du Conseil fédéral. Il est constitué des deux faîtières nationales de retraités qui représentent les courants politiques de gauche et de droite. Ce sont, pour le premier, la Fédération des Associations de retraités et de l'entraide en Suisse (FARES), et pour le second, l'Association suisse des aînés (ASA).

De sérieuses faiblesses

Or, dans nos fédérations cantonales, on ne trouve pas que des membres aux idées de gauche ou de droite mais aussi du centre, des verts et d'autres encore. La représentation a de sérieuses faiblesses, certaines voix ne pouvant jamais se faire entendre correctement. Fort de ce constat, l'idée de revoir les structures du CSA fait son chemin.

Nous nous devons d'admettre la diversité des opinions dans nos rangs. Tant que l'on ne touche pas au budget, à l'honneur ou aux conditions sociales des retraités, il faut laisser aux partis politiques le soin de traiter les questions de société. Les organisations de retraités ne sont pas là pour s'occuper de questions qui ne les touchent pas directement.

Hélas, actuellement ce n'est pas toujours le cas. Pourtant, il y a des partis et même des sections de seniors dans certains d'entre eux pour traiter de ces questions. Mais, bien sûr, lorsqu'il s'agit de l'intérêt direct des retraités alors nous nous devons d'accorder nos violons pour la défense de nos intérêts, en quelque sorte disposer d'un efficace lobby des retraités.

Pour un efficace lobby des retraités

Pour être efficace celui-ci doit se situer au niveau national, ce qui revient de fait au CSA. En effet, les questions politiques actuelles qui touchent les retraités de plein fouet se traitent essentiellement à Berne. Pensons au financement de l'AVS par un apport de la banque nationale, au versement d'une 13^e rente AVS, à la LAMal et son explosion des primes, aux rentes acquises à vie du deuxième pilier qu'une initiative voudrait remettre en cause, etc.

La démarche à entreprendre pour mener à bien une recomposition du CSA prendra certainement encore du temps. Cependant, aujourd'hui la société évolue à la vitesse grand V et nous nous devons d'agir. C'est bien ce vers quoi devrait aller la FSR, suite à la démarche interne d'un groupe de travail. Même approche à l'ASA, selon l'opinion de certains de ses membres influents parue dans *La voix des seniors* et favorables à une restructuration du CSA. Il y va de l'intérêt direct des associations de retraités pour leur crédibilité et la solidité de leurs prises de positions».

Albert Marti



Prévoyance funéraire

Pourquoi chacun devrait y penser...

Prévoir, choisir, organiser et régler ses funérailles... Une démarche qui garantit le respect de vos vœux tout en apportant paix et sérénité à vos proches.

Murith SA a compris depuis longtemps la nécessité d'offrir un service de proximité dans lequel l'accompagnement personnalisé, et non à distance, va de pair avec des prestations locales et donc écoresponsables.

Contactez-nous en toute confiance et sans engagement.



ASSF
Membre de l'Association suisse des services funéraires. Détenteur du Brevet Fédéral

L'institution prévoyance funéraire Murith SA assure la sécurité des fonds versés.

Fribourg Pérolles 27 www.pfmurith.ch
Tél. 026 322 41 43 info@pfmurith.ch

Prévoyance funéraire

Le Conseil d'Etat a proposé au Grand Conseil d'accepter la motion de Sébastien Dorthe et Savio Michellod. Les deux députés PLR souhaitent introduire une disposition garantissant le remboursement des frais de prévoyance funéraire si l'entreprise de pompes funèbres avec laquelle une personne a passé un tel contrat cesse ses activités. Il suffirait que les entreprises concernées disposent d'un fond de garantie économiquement et juridiquement indépendant de ses propres activités. Pour le gouvernement, cette mesure passerait par un ajout à la loi sur le commerce et à son règlement d'exécution. Le Parlement l'a acceptée lors de sa session de septembre. CAG

EN QUÊTE DE NOUVEAUX MEMBRES



Poignée de main entre Pierre Lässer, secrétaire de la FSR (à g.), et Michel Pillonel, président sortant de la FSR. A l'arrière, Jacques Morel, président de la FFR. JB

C'est en présence d'une bonne vingtaine de participants, dont une forte délégation fribourgeoise, que s'est tenue le 10 juin dernier, à la salle du Conseil communal de Lugano, l'assemblée des délégués de la Fédération Suisse des Retraités (FSR). Hôtes d'honneur, le conseiller d'Etat tessinois Raffaele De Rosa, chef du Département de la santé et des affaires sociales et le municipal luganais Tiziano Galeazzi.

«Pour nous, la personne âgée n'est pas seulement le destinataire de soins et de services, mais aussi une ressource qui doit être reconnue dans toutes les manifestations de la vie sociale. Il est important de favoriser le dialogue intergénérationnel et de créer les conditions favorables pour une population active à tous les âges». C'est avec ce message engagé

que Tiziano Galeazzi a accueilli les délégués de la FSR.

Ce dernier a expliqué comment les associations, sur le territoire de la commune, mènent un travail remarquable pour favoriser la solidarité entre les générations, notamment à l'exemple de Generazione Più, de Pro Senectute ou de l'ATTE, l'association tessinoise du troisième âge, qui encourage les anciens à se mettre à disposition des jeunes pour les aider dans leurs études.

«Créer des espaces de solidarité entre les générations, ne serait-ce qu'en échangeant un regard ou un sourire, est une tâche qui nous concerne tous! Les anciens sont une richesse pour notre communauté que l'on se doit de préserver soigneusement», dit Tiziano Galeazzi.

Le municipal luganais, en présentant le

Guide des services pour les personnes âgées dans la ville de Lugano, a encore mentionné les cours de l'UNI 3, qui offrent aux seniors la possibilité de mettre à jour leurs connaissances sur différents thèmes culturels, scientifiques ou techniques. Quant au conseiller d'Etat Raffaele De Rosa, dans le canton le plus «vieux» du pays où il y a toujours davantage de cheveux gris et de moins en moins de naissances, il a détaillé la Planification intégrée LANZ-LACD 2021 – 2030. Ce document est la référence stratégique pour le secteur social et sanitaire qui priorise les domaines suivants: les maisons de retraite, les services de soins à domicile, les services d'accompagnement et les aides directes pour le maintien à domicile.

Le Tessin à l'avant-garde

Pour la FARES, la Fédération des associations de retraités et de l'entraide en Suisse, le canton du Tessin – ainsi que quelques autres cantons, en particulier de Suisse romande –, est à l'avant-garde dans la planification intégrée des soins en matière de soins et d'assistance aux personnes âgées. L'approche intégrée permet de dépasser la séparation traditionnelle entre les trois grands secteurs qui concernent ce domaine: les soins hospitaliers «classiques» dispensés dans les maisons de retraite, les prestations fournies par les services d'aide et de soins à domicile, et les prestations fournies par les services d'accompagnement et les aides directes qui favorisent le maintien à domicile des personnes âgées.

Au cours de l'assemblée des délégués, présidée par la Vaudoise Christiane Layaz-Rochat, vice-présidente de la FSR – cette dernière n'ayant pas encore trouvé de successeur/successeuse au président sortant, Michel Pillonel – un hommage appuyé a été adressé au Fribourgeois pour son engagement d'une quinzaine d'années au sein de la Fédération suisse des retraités. **Jacques Berset**

Les structures remises en question

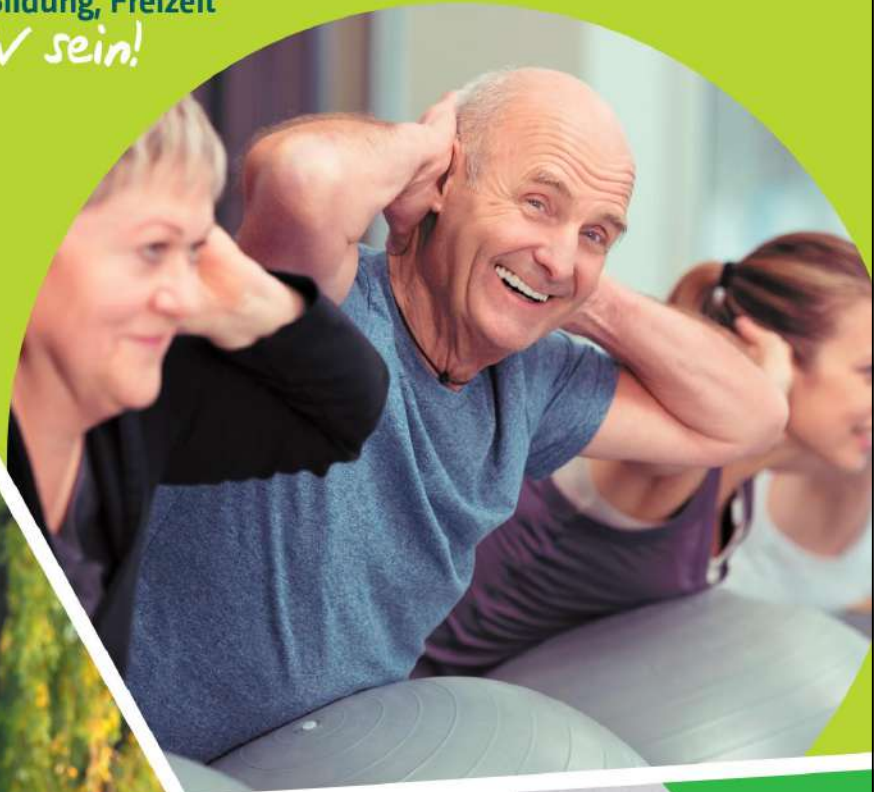
La FSR est membre de la FARES (Fédération des associations des retraités et de l'entraide en Suisse) qui constitue, avec l'ASA (Association suisse des aînés), le Conseil suisse des aînés (CSA), lequel est l'organe consultatif du Conseil fédéral et des autorités pour les questions relatives aux personnes âgées. La FSR compte huit fédérations cantonales, organisations et associations de seniors et retraités, et affirme compter quelque 31'000 membres. Selon Pierre Lässer, secrétaire de la FSR, l'organisation a perdu quelque 1600 membres depuis 2019. «La situation est donc sérieuse!»

Pour sa part, Albert Marti, délégué au sein du groupe de travail

«Vers demain» de la FSR, se demande «si l'on peut encore légitimement qualifier notre Fédération de «suisse», une organisation qui ne compte que cinq cantons, tous latins (FR, VD, VS, NE et TI) ainsi que trois organisations apparentées (Mouvement Chrétien des Retraités - Vie Montante, et les syndicats Syna et Transfair). Et de se demander s'il ne faut pas tendre vers une simplification de l'organigramme entre les fédérations cantonales et autres organisations de retraités de la FSR avec la FARES, puis ultérieurement avec le CSA (voir page ci-contre). «Pour plus d'efficacité et de crédibilité» face aux instances politiques fédérales. **JB**

être actif!
Sport, formation, loisirs
Sport, Bildung, Freizeit
aktiv sein!

être mobile!
Moyens auxiliaires
Hilfsmittel
mobil sein!



PRO SENECTUTE

www.fr.prosenectute.ch



être entouré!
Tavolata
umgeben sein!

Service des moyens auxiliaires
Hilfsmitteldienst
Passage du Cardinal 18
1700 Fribourg / Freiburg
Tél. +41 (0)26 347 12 48
info.moyensauxiliaires@fr.prosenectute.ch

Pro Senectute Fribourg
Passage du Cardinal 18
1700 Fribourg / Freiburg
Tél. +41 (0)26 347 12 40
info@fr.prosenectute.ch

COMMENT BIEN VIEILLIR EN GRUYÈRE



Une partie des près de 600 membres de la FFR Gruyère. DR

La journée d'information et d'échanges «Bien vieillir en Gruyère», organisée le 20 août dernier au CO de Riaz, a attiré la foule. Parce que bien vieillir est un enjeu sociétal majeur, les communes gruériennes, les commissions et groupements seniors, le Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG) et ses services, les EMS et le monde associatif, s'étaient unis pour présenter leurs activités et échanger avec la population afin d'apporter des réponses au vieillissement démographique.

Cette journée était destinée aux seniors de la Gruyère pour leur faire connaître la large palette de prestations mise à leur disposition afin qu'elles puissent mieux se préparer à cette étape de vie dont les enjeux vont au-delà des soucis de santé.

«Il faut relativiser les peurs»

Sous l'égide du RSSG en collaboration avec les nombreux acteurs qui œuvrent au bien-être de la personne âgée, une trentaine de conférences ont été organisées et une vingtaine de stands ont permis de s'informer sur les divers services, offres et activités existants. Tous les intervenants ont tenté de répondre aux nombreuses questions que se posent les personnes vieillissantes afin de mieux appréhender et relativiser les peurs qui peuvent s'inviter dans leur quotidien. Il est important de prévenir pour bien vieillir en favorisant l'accès à l'information, à une alimentation saine, au maintien de la mobilité en se souciant notamment d'avoir des infrastructures adaptées.

Infirmière en soins généraux et en psychiatrie, docteure en science de l'éducation et auteure de nombreux ouvrages, Rosette Poletti a rappelé qu'afin de lutter contre l'isolement et la solitude, il était impératif de maintenir l'intérêt à la vie en conservant les liens sociaux. La con-

férence de la Vaudoise, intitulée *Bien vieillir, qu'est-ce que j'y peux?*, a attiré un public nombreux. Ses propos, à la fois rassurants, pertinents et réalistes, ont résonné dans les têtes et les cœurs qui étaient à son écoute.

Françoise Egger, présidente de la section Gruyère de la Fédération fribourgeoise des retraités, qui compte près de 600 membres, a présenté les nombreuses activités organisées tout au long de l'année. Elle a rappelé que cette section existe depuis plus de 30 ans, soulignant l'initiative de Marius Pasquier, fondateur de la section, et les présidences de Marcel Delley, durant une dizaine d'années, et, durant 7 ans, de Germain Delacombaz, «un président dévoué, très au courant des lois et du fonctionnement des autorités», qui s'est investi afin de permettre aux membres de bénéficier de toutes les améliorations en leur faveur. Et cela, «toujours avec humour!»

Ces jardiniers qui fleurissent l'âme

«Ce qui nous tient à cœur», a insisté Françoise Egger, «c'est surtout de proposer aux membres, afin de lutter contre l'isolement et la solitude, des divertissements qui remportent un beau succès,

allant du traditionnel repas du petit Nouvel An aux marches accompagnées, de la projection de films aux courses en car, en passant par un match aux cartes deux fois par an, des conférences et des visites de lieux de spiritualité». Et de terminer son exposé avec cette citation de l'écrivain français Marcel Proust: «Soyons reconnaissants envers les gens qui nous rendent heureux. Ils sont les jardiniers qui font fleurir notre âme».

Antoinette Badoud-Gremaud / Françoise Egger

Multitude de prestations

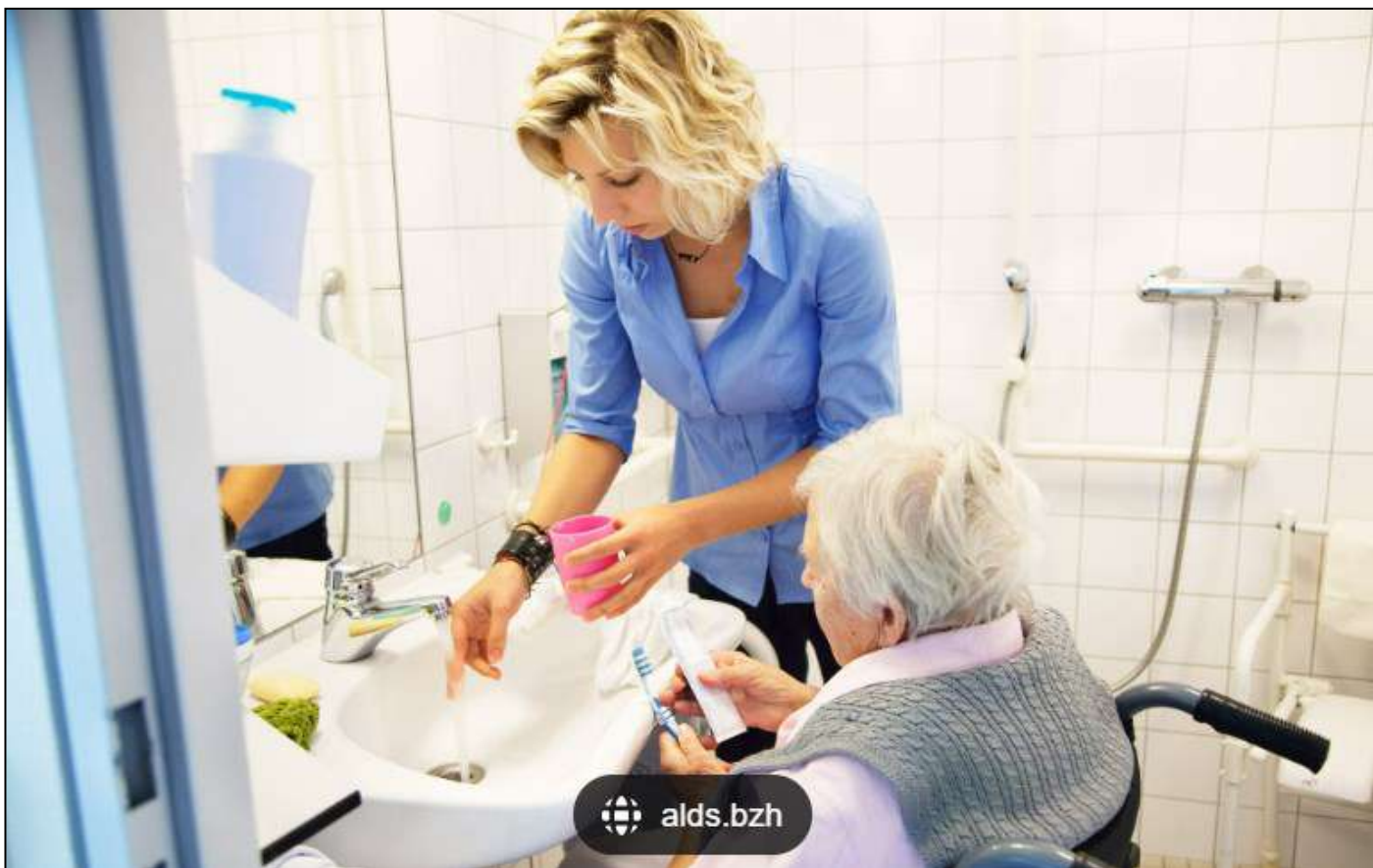
Parmi les stands à visiter, l'on pouvait trouver des informations sur les prestations offertes dans les différentes communes par la commission Seniors: balades, activités physiques, jeux, cours de patois, collaborations avec l'école, ateliers de peinture, journées découvertes, débats sur la politique communale des seniors, aides à l'utilisation des outils numériques et les paiements électroniques, aides pour la déchetterie.

Bientôt une maison Pallia-Vie à Bulle

La Maison Pallia-Vie à Bulle (pallia-vie.ch/la-maison) va ouvrir ses portes cet automne, sur le modèle des Hospices aux Pays-Bas et de la Maison de Tara à Chêne-Bougeries (GE). Elle va offrir une alternative à l'hospitalisation ou à l'institutionnalisation aux personnes en fin de vie qui souhaitent vivre ce moment-clé dans un environnement non médicalisé et chaleureux, «entourées d'attention, de respect et de tendresse, comme à la maison, tout en conservant la même qualité de prise en charge qu'à domicile». Il s'agit d'une première maison de soins palliatifs en Gruyère qui présente une alternative idéale aux besoins actuels de la population vieillissante du canton. «L'objectif consiste à offrir à ces personnes le soutien affectif manquant pour qu'elles puissent, dans un moment de grande vulnérabilité, être entourées de manière adéquate». Antoinette Badoud-Gremaud

SEKTION

ÄLTERWERDEN IN SENSEBEZIRK



Der Spitex-Pflegedienst ist einer der zahlreichen Hilfsdienste für die Betagten im Sensebezirk. Foto aus dem Web

Der älteren Bevölkerung des Sensebezirks steht ein reiches Angebot an Möglichkeiten, sich kulturell, sportlich oder gesellschaftlich zu betätigen. Zudem stehen ihr die verschiedensten Dienstleistungen und Hilfen zur Verfügung, sollte es dazu Bedarf geben.

Nachfolgend wird auf das reiche Angebot, ohne Anspruch auf Vollständigkeit, eingegangen. Es soll lediglich eine Skizze sein und einen Überblick geben.

1 Die ältere Bevölkerung im Bezirk

Die ersten Fragen, die sich stellen lauten: Wie gross ist die ältere Bevölkerung und wie geht es ihr? Der Anteil an ihr im Sensebezirk, 65-jährig und älter, betrug Ende 2020 knapp 20% der Gesamtbevölkerung von 44'594 Personen oder rund 8800 Einwohner. Von ihnen bezogen 887 Personen oder rund 10% Leistungen der Spitex. Im Weiteren stehen der Bevölkerung im Sensebezirk 375 Pflegeheimbetten zur Verfügung. Daraus kann der Schluss gezogen werden, dass annähernd 90% der älteren Bevölkerung ohne ständige fremde Hilfe ihr Leben gestalten kann.

2 Die Umsetzung von Senior+

Mit Senior+ hat der Kanton Freiburg ein Konzept geschaffen u.a. mit den Zielen die Kompetenzen der Seniorinnen und Senioren in unserer Gesellschaft aufzu-

werten und ihnen die Möglichkeit zu geben, so lange wie möglich ein selbstständiges Leben zu führen, unter Beachtung ihrer spezifischen Bedürfnisse. Dieses wurde vom Staatsrat am 24. März 2015 genehmigt und am 3. November 2021 bis Ende 2023 verlängert.

Gestützt darauf hat der Sensebezirk das Alterskonzept 2018-2030 *Älterwerden im Sensebezirk* erarbeitet. Dieses wurde an der Delegiertenversammlung des Gesundheitsnetzes im Oktober 2017 genehmigt.

Das Gesundheitsnetz Als erster Schritt in der Umsetzung wird im Gesundheitsnetz (www.gesundheitsnetz-sense.ch) eine neue Stelle, wie es vom Kanton verlangt wird und es zur Umsetzung des Konzeptes notwendig ist, geschaffen. Diese betrug vorerst 60%. In der Folge wurde die Leitung, welche heute mit 40% dotiert ist, von der Koordination entlastet.

Koordinationsstelle Die heutige Koordinationsstelle ist mit einer Vollzeitstelle dotiert. Zwei Personen teilen sich die Aufgaben. Wie ihr Name sagt, dient sie der Koordination der Dienstleistungen zum Wohle der älteren Bevölkerung. Eine primäre und zentrale Aufgabe ist die Koordination der Pflegeheimbeitritte. Die Anmeldung für einen gewünschten Pflegeheimtritt aus der Senslerbevölkerung läuft über sie. Bei

ihr laufen die Fäden zusammen. Wünscht eine Person Auskunft zu einer Dienstleistung, wie zum Beispiel Pflege zu Hause, Fahrdienst oder Mahlzeitendienst, kann sie sich an die Koordinationsstelle wenden.

Ergebnis der Erhebung in den Gemeinden

Auf Anregung und mit Unterstützung des Gesundheitsnetzes haben die Senslergemeinden im Jahre 2019 eine Umfrage zum Wohlergehen der älteren Bevölkerung durchgeführt, mit dem Ziel, die Ergebnisse als Basis für die Altersarbeit zu benutzen. Angeschrieben wurden per Stichprobe ausgewählte Bürgerinnen und Bürger mit Jahrgang 1964 und älter.

Von den zurück geschickten Fragebogen waren 80 Personen zwischen 55 und 74 Jahren. 70% gaben an ohne und 15% mit leichter Beeinträchtigung leben zu können. Betreffend Wohnformen möchten 80% in der eigenen Wohnung leben. 35% sehen das Wohnen mit Dienstleistungen. 20% können sich vorstellen in einem Mehrgenerationenhaus und 15% in einem Pflegeheim zu leben.

Für einen Fünftel ist Einsamkeit ein Problem.

Als Wünsche wurden aufgeführt: Gehwege, WC, Licht, Sitzbänke, altersgerechte und bezahlbare Wohnungen mit Dienstleistungen, Information, Treffpunkte und Freizeitangebote. ↗

3 Altersleitbilder in den Gemeinden

Gemäss Senior+ sind die Gemeinden verpflichtet ein Alterskonzept zu erarbeiten. Die Altersarbeit geschieht, von regionalen Dienstleistungen abgesehen, in den Gemeinden. Sie sind es, die entsprechend ihrer Grösse, ihrer Bedürfnisse und Möglichkeiten ihre Altersarbeit definieren und umsetzen.

4 Freiwillige Aktivitäten im Bezirk, in den Gemeinden und Dörfern

Vielfältig ist das Angebot von Institutionen, Vereinen, Gruppierungen und auch Einzelpersonen in Bereichen wie gesellschaftliche Anlässe, Treffen, kulturelle und sportliche Tätigkeiten, die insbesondere für die ältere Bevölkerung Anlässe und Aktivitäten anbieten.

Auf Bezirksebene nimmt die Rentnervereinigung mit der Organisation von gesellschaftlichen Anlässen, Reisen, Informations- und Diskussionsanlässe sowie von Pétanque diese Aufgabe wahr. Die Rentnervereinigung hat die Gemeinden über die bei ihnen stattfindenden Aktivitäten angefragt (siehe Tabelle unten).

Vision: Der Aufbau einer zentralen und freiwilligen Informationsplattform, auf welcher Organisatoren ihre Anlässe platzieren können, wäre dank der Digitalisierung möglich, würde jedoch finanzielles und zeitliches Engagement bedingen.

5 Pro Senectute

Die Aufgabe der Pro Senectute ist die

Unterstützung der älteren Bevölkerung. Sie ist eine private, kantonale Stiftung, die als gemeinnützig anerkannt ist und Leistungen für Personen ab 60 Jahren mit Wohnsitz im Kanton Freiburg anbietet.

Ihre Leistungen lassen sich in vier Bereiche unterteilen. Sie lauten wie folgt und beinhalten u.a. folgende Angebote:

Sozialberatung ● Administrative Unterstützung & Hilfe bei der Verwaltung. ● Informationen zu den Sozialversicherungen. ● Möglichkeiten der finanziellen Unterstützung. ● Ratschläge für den Verbleib zu Hause. ● Auskünfte beim Eintritt in ein Pflegeheim.

Sport, Bildung und Kultur ● Lernen, z. B. von Sprachen, Informatik. ● Vergnügen, wie u.a. Wandern, Schneeschuhwander, Pétanque. ● Dienstleistungen. ● Unterstützung im Erledigen der persönlichen Administration. ● Ausfüllen der Steuererklärung. ● Reinigungsdienst. ● Mittagstisch (Tavolata).

Hilfsmitteldienst ● Über 350 Hilfsmittel zur Miete oder Kauf, um den Verbleib zu Hause zu ermöglichen, die Mobilität zu verbessern. ● Unterstützt bei Fragen zur Anpassung des Hauses/der Wohnung an Behinderungen.

6 Dienste im Sensebezirk

Verschiedene Dienste bieten Hilfen an. Nachstehend sind solche mit ihren hauptsächlichsten Angeboten kurz erwähnt:

● Im Bereich Pflege ist vor allem die Spitex Sense aktiv aber auch der private Dienst Spitex Senevita mit ihrem 24 Stunden-Dienst.

● Hilfen im Haushalt und Betreuung bieten gleich mehrere Dienste an. Es sind nebst den genannten Spitex-Dienste der VHD (+ neu Caritas) Schmitten, das Netzwerk Sense, «wier häufe» Plaffeien und Umgebung, das Rote Kreuz, Home Instead Seniorenbetreuung sowie Team-Sunneschyn Freiburg-Sense.

● Fahrdienste bieten hauptsächlich der Verein Dienste für Senioren, Wünnewil, Passpartout und der VHD (+ neu Caritas) Schmitten an.

● Mahlzeiten können je nach Gemeinden beim Spitexverein Sense oder dem Pflegeheim bezogen werden.

● paf - Verein Pflegenden Angehörige Freiburg unterstützt bei der Betreuung von Angehörigen und Hilfe bei Schwerhörigkeit kann beim Verein pro Audito gefunden werden.

● Qualidonum bietet betreffend altersgerechtem Wohnen eine qualitative und fachkompetente Beratung und Begleitung an.

● Eine detaillierte Übersicht über die Dienstleistungen mit den Namen und Koordinaten der Leistungserbringer ist auf der Internetseite der Freiburgischen Rentnervereinigung, deutsch, Sektion Sense, unter «Wissenswertes» Buchstabe D (Dienste) einsehbar (www.ffr-frv.ch).

Beat Bucheli

Ein reiches Angebot

Wie die oben aufgeführten Informationen zeigen, wird für das Älterwerden im Sensebezirk sehr viel getan. Es gibt ein reiches Angebot für Rentnerinnen und Rentner, die völlig selbständig ihren Lebensabend gestalten.



Sollte sich dies ändern, kann entsprechend der Beeinträchtigung auf Dienstleistungen zurückgegriffen werden. Es ist zu hoffen, dass, auch dank dieses grossen Angebots, sich immer weniger Menschen einsam fühlen. Die Entwicklung muss aber weitergehen.

Zu erwähnen sind der Ausbau der sogenannten Zwischenstrukturen sowie das betreute Wohnen. Ein anders Gebiet ist die Verstärkung der Zusammenarbeit und des Zusammenhalts zwischen den Generationen. Das Einbinden der älteren Bevölkerung mit ihrem Wissen und Erfahrung in die politische Entscheidungsfindung ist Aufgabe der politischen Mandatsträger, sich auch nach Erreichen des AHV-Alters für das öffentliche Leben zu engagieren jene von Rentnerinnen und Rentner.

Alterspolitik ist nach dem Motto: *Mit und nicht für die ältere Bevölkerung zu gestalten.* **BB**



Hilfe erhalten, wenn man hilft

Entlastungsdienst für Angehörige

Sie kümmern sich regelmässig zu Hause um Ihren Ehepartner oder ein anderes Familienmitglied, das krank, betagt oder in der letzten Lebensphase ist.

Unsere qualifizierten und erfahrenen Mitarbeitenden lösen Sie während Ihrer Abwesenheit regelmässig oder punktuell in der Pflege Ihrer Angehörigen ab.

Für eine Verschnaufpause, einen Notfall, einen Urlaub, einen Arzttermin, eine Entspannung oder aus einem anderen Grund, **Sie können sich jederzeit an unseren Entlastungsdienst wenden.**

Zögern Sie nicht, mit uns Kontakt aufzunehmen

026 347 39 79

Von Montag bis Freitag von 7.30 bis 11.30 Uhr

Freiburgisches Rotes Kreuz
Entlastungsdienst für Angehörige
G.-Teclermannstr. 2
1701 Freiburg
entlastungsdienst@croix-rouge-fr.ch

Möchten Sie von uns kontaktiert werden, dann senden Sie bitte das untenstehende Formular per Post oder per E-mail zurück.

— GUTSCHEIN —

3 STUNDEN

GRATIS

FÜR UNSEREN ENTLASTUNGSDIENST

1 Gutschein pro Familie

Name:

Vorname:

Telefonnummer:

Adresse:

PLZ und Ort:

E-mail:

PHILIPPE DEMIERRE

«Les aînés représentent

« Favoriser le maintien des seniors à domicile le plus longtemps possible, c'est l'une de mes priorités, notamment en encourageant le développement des soins à domicile, avec des interventions nuit et jour... » Le conseiller d'Etat Philippe Demierre, directeur de la Santé et des Affaires sociales depuis le 1^{er} janvier 2022, relève l'importance pour la société de prendre soin des personnes du 3^e et du 4^e âge et de favoriser leur participation.

« En 2045, nous aurons dans le canton 25'000 personnes supplémentaires âgées de plus de 80 ans... L'Etat doit adapter ses mesures en conséquence! » Pour ce Glânois né le 1^{er} septembre 1968 dans une famille d'agriculteurs, la solidarité entre générations est primordiale. Il en a fait l'expérience sur le domaine agricole à Esmons – il y fut agriculteur puis maître agriculteur de 1984 à 1998 – où se côtoyaient enfants, parents et grands-parents autour de la table familiale.

Il a répondu par écrit à nos questions, par courriel.

On voit dans les projections démographiques pour le canton 2022 - 2050 du Service cantonal de la statistique, que la population de plus de 65 ans, et surtout des plus de 80 ans, continue d'augmenter. La part des jeunes en formation tout comme la jeunesse de la population – la plus jeune du pays – sont des preuves du dynamisme fribourgeois, lit-on dans le Programme gouvernemental 2022-2026. Mais quid du 3^e et du 4^e âge?

L'évolution démographique nous concerne tous. Environ un tiers de notre population aura plus de 65 ans d'ici quelques années, avec un doublement et même un triplement des classes d'âge des 80 ans et plus. Il est donc très important de se préparer au vieillissement de la population et à ses impacts. Le canton, avec les districts et les communes, effectue un travail conséquent qui doit se poursuivre afin de relever ce défi. Ceci doit passer notamment par des développements dans le maintien à domicile et le développement de structures médico-sociales. Mais pas seulement. La politique Senior+ du canton a posé, dès 2015, une vision sociétale qui aspire à ce que les seniors évoluent dans un environnement favorisant leur autonomie et respectant leur dignité, et à ce que la société perçoive le vieillissement comme un processus naturel qui contribue à son enrichissement. Les cinq axes d'intervention du concept et des lois Senior+ sont le travail, le développement personnel, la vie associative et communautaire,

les infrastructures, l'habitat et les services et les soins et l'accompagnement social à la personne fragilisée.

«Senior+ anticipe les changements à venir»

Il ne s'agit pas uniquement de mettre à disposition les offres nécessaires pour répondre aux besoins des personnes fragilisées, mais de penser la place des seniors dans la société, aussi pour le 3^e et le 4^e âge. Le concept Senior+ a été un concept novateur, dont d'autres cantons se sont inspirés. Il anticipe les changements à venir. Nos communes ont travaillé sur leur concept. L'Etat, lui, soutient des actions comme les projets inter-



Le nouveau patron de la Santé et des affaires sociales entend poursuivre les

générationnels ou les mesures promouvant l'habitat pour tous. Il s'agit de permettre aux personnes de rester le plus longtemps possible dans le logement choisi. Du point de vue des soins et de l'accompagnement social, le travail se poursuit en collaboration étroite avec les réseaux médico-sociaux.

Dans le Programme de législation, cette catégorie est traitée sous l'axe stratégique «cohésion sociale». Mais que prévoit effectivement l'Etat de Fribourg pour faire face à la progression de cette tranche d'âge?

Au-delà de la mention des personnes âgées dans le Programme de législation, ma Direction va poursuivre ses efforts pour les personnes âgées. Ceci par la recherche de l'adéquation des prestations aux besoins, mais aussi par le développement de projets spécifiques et innovants. Les aînés sont concernés non seulement via la politique

«une de mes priorités»



«Les efforts de sa Direction en faveur des personnes âgées». Jacques Berset

Senior+ (dont un plan d'action pour les années 2024 - 2028 est en développement) mais aussi par plusieurs programmes de prévention et de promotion de la santé, notamment le programme *Alimentation, activité physique, santé mentale*.

Les plus âgés ne sont-ils pas tout de même les parents pauvres du programme de l'Etat, qui met davantage l'accent sur la jeunesse?

Un programme gouvernemental donne des orientations générales et ne développe pas toutes les mesures concernant divers publics-cibles. Les personnes âgées ne sont absolument pas les parents pauvres du programme de législation. Cela reste une des grandes priorités de ma Direction et du Conseil d'Etat. D'importantes avancées en faveur des personnes âgées peuvent être constatées ces dernières années. Avec une planification des soins de longue durée qui a notamment permis d'octroyer des ressources supplémentaires dans le domaine

des EMS et de l'aide et des soins à domicile, avec des mesures utiles et pertinentes développées dans le cadre de Senior+, et avec une volonté de coordonner les efforts des différents partenaires au niveau du canton, des districts et des communes. Tout ceci afin d'assurer les meilleures conditions possibles aux seniors et pour répondre au souhait du plus grand nombre, de rester chez elles le plus longtemps possible. Ces efforts importants doivent s'intensifier, puisque le pic du vieillissement se rapproche à l'horizon de la prochaine décennie. Ce vieillissement concerne et concernera un très grand nombre de nos concitoyens, directement ou indirectement, lorsque l'on pense aux proches aidants. Mon souhait est donc de pouvoir compter sur des ressources suffisantes et à la hauteur des enjeux dans ce domaine.

Les communes avaient cinq ans, jusqu'au 30 juin 2021, pour élaborer leur concept

Seniors+ et le transmettre à la DSAS. Quarante-trois communes l'ont terminé, 54 ont signalé que son élaboration était en cours, mais une trentaine n'ont pas encore répondu. Que compte faire le gouvernement pour qu'elles remplissent leurs obligations?

Il faut d'abord saluer les communes qui ont effectué le travail, avec sérieux, passion et souvent beaucoup de créativité. Mes services sont en contact régulier avec les communes et nous pouvons confirmer que les réflexions concernant ces concepts ont eu lieu dans la quasi-totalité de nos communes. Une information sur l'avancement sera donnée en automne, avec une mise en perspective. Citer aujourd'hui de tels chiffres n'est pas opportun sans y ajouter diverses explications. Pour toutes ces communes, la politique en faveur des seniors ne se limite plus aux questions de soins et à la construction d'EMS. Elle va bien au-delà, ce qui est très positif. Le canton ne pourra certainement pas relever seul les enjeux liés au vieillissement de la population. La collaboration et la coordination entre canton, communes, réseaux médico-sociaux des districts, associations et prestataires de soins sont essentielles pour garantir la cohérence du dispositif.

«Ne rien faire comporte des risques»

Cette dynamique de collaboration et de coordination est encore récente. Elle est toujours en construction et il faut poursuivre ce qui a été enclenché, afin que toutes les communes soient parties prenantes à ces développements. La Direction de la santé et des affaires sociales va poursuivre ses efforts pour les convaincre de l'importance d'être actif par rapport à l'évolution démographique. Une politique cohérente de soutien aux personnes âgées ajoute de l'attractivité à une commune ou une région. Les représentants communaux doivent en avoir conscience. Les personnes qui souhaitent rester dans leur commune devraient pouvoir bénéficier de conditions cadre qui le permettent. Une commune prévoyante, portée vers le futur et qui compte se développer, devrait miser sur cette thématique forte. Ne rien faire dans ce domaine comporte des risques avec des seniors qui pourraient se retrouver écartés, isolés dans le pire des cas, de la vie de la commune. **Jacques Berset**

PHILIPPE DEMIERRE

«Die Senioren sind eine

«Die Betagten sollen möglichst lange zu Hause leben können. Dieses Prinzip hat bei mir Vorrang», sagt Staatsrat Philippe Demierre, der Vorsteher der Direktion für Gesundheit und Soziales (GSD). «Dies vor allem dank der Förderung der häuslichen Pflege, mit Möglichkeiten zur Intervention am Tag und in der Nacht... Für die Gesellschaft ist es wichtig, die Personen des 3. und 4. Alters zu umsorgen, aber auch deren aktive Beteiligung zu begünstigen.»

«Im Jahre 2045 werden wir im Kanton 25'000 zusätzliche Personen über 80 Jahre haben... Der Staat muss dementsprechende Massnahmen vorsehen.» Für den Glânois der am 1. September 1968 in einer Bauernfamilie in Esmonts zur Welt kam, ist die Solidarität zwischen den Generationen eine Priorität. Solches erfuhr er schon am eigenen Leib auf dem elterlichen Bauernhof, wo sich Kinder, Eltern und Grosseltern um den Familientisch versammelten. Er war daselbst Meisterlandwirt von 1984 bis 1998. Auf unsere Fragen hat er schriftlich, nämlich per e-Mail, geantwortet.

Man sieht in den Szenarien für Bevölkerungsentwicklung 2022-2050 des kantonalen Amtes für Statistik, dass der Anteil der über 65-Jährigen, und besonders der über 80-Jährigen weiterhin ansteigt. Wie dynamisch Freiburg ist, zeigen der Anteil junger Leute in Ausbildung sowie das junge Durchschnittsalter der Bevölkerung. Das liest man im Regierungsprogramm der Legislaturperiode 2022-2026. Was soll man aber über das 3. und 4. Alter denken?

Die Bevölkerungsentwicklung geht uns alle an. Rund ein Drittel unserer Bevölkerung wird in einigen Jahren über 65 Jahre alt sein, mit einer Verdoppelung, ja einer Verdreifung der ältesten Bevölkerungsgruppen (80 Jahre und mehr). Es ist daher äusserst wichtig, sich auf die Alterung der Bevölkerung und deren Auswirkungen vorzubereiten. Der Kanton, vereint mit seinen Bezirken und Gemeinden, leistet gründliche Arbeit, die in den nächsten Jahren fortgesetzt werden muss, um der Aufgabe Herr zu werden. Bedingung ist die Weiterentwicklung der Pflege zu Hause sowie der medizinisch-sozialen Einrichtungen. Das ist aber noch lange nicht alles. Der Kanton hat in seinem Programm Senior+ von 2015 ein gesellschaftliches Modell geschaffen, das die Senioren in einer Umgebung sieht, wo sie hauptsächlich unabhängig sind und respektiert werden und worin das Altern als ein natürlicher Prozess aufgefasst wird, der die Gesellschaft bereichert. Die fünf Aktionsebenen des Konzepts Senior+ sind: die Arbeit, die Persönlichkeitsentfal-

tung, das Leben in Verein und Gemeinschaft, die Infrastrukturen, Wohnen und Dienstleistungen und dazu Pflege und Beistand für hilfsbedürftige Personen.

«Senior+ nimmt die sich abzeichnenden Änderungen vorweg»

Dabei geht es nicht nur darum, das notwendige Angebot für jene Personen bereitzustellen, sondern auch darum, die Rolle des 3. und 4. Alters in der Gesellschaft generell zu überdenken. Als das Konzept Senior+ geschaffen wurde, betrachtete man es als innovativ, denn es nimmt die sich abzeichnenden Änderungen vorweg. Im Grunde genommen liegt das Verdienst besonders bei den



Der neue Vorsteher der Direktion für Gesundheit und Soziales will die Anstrengungen weiterführen. Jacques Berset

Freiburger Gemeinden, die ihr Konzept ausgearbeitet haben. Der Staat selber unterstützt diverse Aktionen, wie z. B. generationenübergreifende Projekte, welche *Wohnraum für alle* schaffen, der den Betagten erlaubt, möglichst lange in ihrer eigenen Wohnung zu leben. Im Bereich Pflege und soziale Betreuung wird die Arbeit weitergeführt in engem Zusammenschluss mit den Gesundheitsnetzen.

Im Regierungsprogramm wird diese Kategorie im Kapitel «sozialer Zusammenhalt» behandelt. Aber was genau sieht der Staat vor, um dem Zuwachs dieser Altersgruppe zu begegnen?

Nebst der namentlichen Aufführung der Betagten im Regierungsprogramm will meine Direktion ihre Bestrebungen zugunsten der Senioren im Kanton weiterführen. Einesteils soll dies geschehen durch die Deckung der Bedürfnisse mittels der angebotenen Leistungen, aber auch durch die Entwicklung spezifischer und neuartiger Projekte. Die Senioren sind nicht nur das Ziel des Programms

meiner Prioritäten»



ngungen seiner Direktion zugunsten der betagten Bevölkerung

Senior+ (zu dem gegenwärtig der Aktionsplan für die Jahre 2024-2028 ausgearbeitet wird), sondern auch von mehreren kantonalen Informationskampagnen zu Gesundheit und Gefahrenprävention, besonders im Programm *Ernährung, körperliche Betätigung, geistige Gesundheit*.

Werden denn die Betagten nicht trotzdem einfach stiefmütterlich behandelt, denn das Regierungsprogramm ist ja besonders auf die Jugend fokussiert?

Ein Regierungsprogramm gibt eine allgemeine Richtung und zeichnet nicht alle gegenwärtigen und zukünftigen Massnahmen für alle Zielgruppen vor. Die Betagten werden absolut nicht vernachlässigt. Sie behalten eine Vorrangstellung bei meiner Direktion. Man kann in den letzten Jahren deutliche Fortschritte zu ihrem Vorteil erkennen: die Planung der langfristigen Pflege hat es ermöglicht, den MPH und der häuslichen Pflege zusätzliche Mittel zuzuordnen, mit nützlichen und abgestimmten Massnahmen im Rahmen von

Senior+ und mit dem klaren Plan, die Tätigkeiten der verschiedenen Akteure, auf den Ebenen der Gemeinde, des Bezirks und des Kantons zu koordinieren. Das alles dient dem Ziel, den Senioren die bestmöglichen Lebensbedingungen zu bieten, damit die Personen, gemäss dem Wunsch der meisten, möglichst lange in den eigenen vier Wänden bleiben können. Diese wichtigen Bestrebungen müssen verstärkt werden, weil die Alterung der Bevölkerung im nächsten Jahrzehnt sich konkret ihrem Höchststand nähert. Mein Wunsch ist es, genügend Mittel zu bekommen, die für die Aufgaben ausreichen.

Die Gemeinden hatten 5 Jahre Zeit, bis zum 30. Juni 2021, um ihr Konzept Senior+ auszuarbeiten und es der GSD zu überreichen. 43 Gemeinden haben ihr Konzept vorgelegt, 54 haben gemeldet, dass es in Bearbeitung ist, während 30 Gemeinden noch nicht geantwortet haben. Was wird die Regierung nun unternehmen, damit die Gemeinden ihren gesetzlichen

Pflichten nachkommen?

Hervorheben möchte ich hier vorerst die Gemeinden, die ihre Arbeit ernsthaft, mit Begeisterung und Kreativität geleistet haben. Unsere Dienste stehen in regelmässigem Kontakt mit allen Gemeinden und wir können Ihnen bestätigen, dass die Überlegungen zu diesem Konzept sozusagen überall stattfinden. Informationen zum Stand der Dinge und ein Ausblick auf die Resultate werden diesen Herbst folgen. Im heutigen Zeitpunkt Zahlen zu veröffentlichen wäre aber nicht sinnvoll und würde umständliche Erklärungen erfordern. Für alle diese Gemeinden beschränkt sich die Seniorenpolitik nicht mehr nur auf Pflege und Bau von Heimen. Sie geht glücklicherweise weit darüber hinaus. Der Kanton allein wird wohl nicht alle Herausforderungen im Bereich der Alterung der Bevölkerung bewältigen können. Zusammenarbeit und Koordination zwischen Kanton, Gesundheitsnetzen, Verbänden und die Pflegeinstitutionen sind unverzichtbar, damit die Einrichtungen um die Betagten gut funktionieren.

«Nichts zu tun ist riskant»

Diese Dynamik von Zusammenarbeit und Koordination ist relativ neu. Sie ist immer noch im Aufbau und man muss sie weiter vorantreiben, damit alle Gemeinden des Kantons partnerschaftlich mithelfen. Die GSD wird ihr Engagement weiterführen, um die Gemeinden zu überzeugen, wie wichtig es ist, angesichts dieser Bevölkerungsentwicklung zu handeln. Wenn eine Gemeinde die Betagten konsequent unterstützt, gewinnt sie auch an Attraktivität. Die Entscheidungsträger in den Gemeinden müssen sich dessen bewusst sein. Personen, die in ihrer Wohngemeinde bleiben möchten, sollten Rahmenbedingungen vorfinden, welche das auch erlauben. Eine vorsorgliche und zukunftsorientierte Gemeinde, die ihre Weiterentwicklung im Visier hat, sollte die Frage der Senioren miteinbeziehen und sogar in die Mitte rücken. Nichts zu tun wäre riskant und würde die Senioren vom Gemeindeleben zurückdrängen, schlimmstenfalls sogar isolieren.

Jacques Berset

La BCF souhaite aux lectrices
et lecteurs d'HORIZON
beaucoup de plaisir
dans leurs activités 2022.



Die FKB wünscht den Leserinnen
und Lesern von HORIZON
viel Spass bei ihren
Aktivitäten im Jahr 2022.

www.bcf.ch
www.fkb.ch



Banque Cantonale de Fribourg
Freiburger Kantonalbank

simplement ouvert - einfach offener

SOCIÉTÉ

GRANDS-PARENTS DAVANTAGE SOLLICITÉS

Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), quelque 45% des grands-mères et 33% des grands-pères s'occupent de leurs petits-enfants au moins une fois par semaine. La majeure partie de la garde des enfants de 0 à 12 ans est assurée par les grands-parents ainsi que par les crèches et structures d'accueil parascolaire.

C'est un fait: en Suisse, pour certains responsables politiques, qui semblent encore vivre dans un passé révolu, la garde des enfants resterait une affaire privée, alors que l'économie réclame la force de travail féminine. Un peu partout, paradoxalement, le manque de places de crèches est flagrant, et quand il y en a, elles sont souvent trop chères. Et dans ce cas, souvent, ce sont les grands-parents qui servent de roue de secours.

Dédommagement pour la garde

Ruth Fries, une grand-mère zurichoise engagée, initiatrice de «la Révolution des grands-mères», milite pour que les grands-parents soient dédommagés pour la garde de leurs petits-enfants. Elle estime que ce babysitting bénévole, qui représentait 160 millions d'heures de travail, soit plus de 8 milliards de francs en 2016, devrait bénéficier d'allègements fiscaux ou d'une rente de vieillesse plus

élevée, en raison du service ainsi rendu à la société.

Dans le canton de Vaud, près de 4000 enfants attendent une place en crèche publique, selon une enquête du quotidien *24 heures*, publiée le 27 juin 2022. D'après ce journal, obtenir une place en crèche peut prendre jusqu'à quatre ans, selon la commune. Et nombre de parents de petits enfants n'ont pas de grands-parents dispo-

nibles à proximité ou en bonne santé. Raison pour laquelle, dans une démarche, la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises (www.crechesfribourg.ch) appuie l'initiative pour les crèches qui vise à soutenir le développement de places d'accueil de jour pour les enfants tout en s'assurant que la part à charge des parents ne dépasse pas 10% de leur revenu.

Jacques Berset



Le babysitting par les grands-parents vaut plusieurs milliards de francs. Tiré du web

Trop vieux pour devenir vert

Actuel président de la Commission sécurité et transports (CST) de la FFR et domicilié à Rossens, **Dominique Facciuto** est dubitatif. Sa lettre de lecteur envoyée en juin dernier au quotidien *La Liberté*, qui portait sur le refus de sa banque de financer des panneaux photovoltaïques sur le toit de sa villa, n'a pas été publiée. Si, pour le rédacteur en chef

du quotidien fribourgeois François Mauron, elle «aborde une problématique intéressante», elle serait «difficile à traiter dans le cadre d'un courrier de lecteur». La lettre a été transmise à la rubrique régionale, «qui pourrait prendre contact avec vous pour éventuellement traiter le sujet». Depuis: silence radio! Voici la lettre en question:

Il semblerait que je sois trop vieux pour investir dans la protection de l'environnement en équipant ma maison de panneaux solaires. En 2005, j'ai construit ma maison à Rossens, avec une hypothèque de 420'000 francs contractée auprès de la banque UBS. J'ai mis mon assurance vie de 120'000 francs comme amortissement indirect, somme qui vient à échéance en 2023. L'UBS a refusé ma proposition d'amortir 80'000 francs sur cette somme et de garder le reste pour investir dans des panneaux photovoltaïques, étant donné que l'on nous demande de faire des efforts en matière d'énergie.

Avec cet hypothétique amortissement de 80'000 francs, mon hypothèque restante passerait de 420'000 francs à 340'000 francs sur une maison que l'UBS a estimée à 900'000 francs.

La réponse du responsable UBS à la Route du Jura est d'amortir totalement les 120'000 francs et de faire installer les panneaux photovoltaïques sur mes fonds propres. Mais il a précisé qu'à mon âge et en tant que retraité, je n'ai plus le droit à un crédit! Je suis intervenu plus haut, mais rien n'y a fait.

La Confédération et le Canton incitent à faire des efforts pour économiser l'énergie, des subventions sont accordées pour cela, mais pour l'UBS, à partir de 60 ans, on est bon pour le placard. C'est à n'y rien comprendre!

Gare de Sugiez

Les Transports publics fribourgeois (tpf) affirment que l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sont «au centre de nos préoccupations lors de l'élaboration de nos projets de mise en conformité de nos gares» en regard de la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand).

Les tpf réagissaient ainsi à une intervention de la Commission Sécurité et Transport (CST) de la FFR, qui compte plusieurs personnes à mobilité réduite ou se déplaçant en chaise roulante. La CST a interpellé Inclusion Handicap, la faîtière des organisations suisses de personnes handicapées, afin que la gare de Sugiez soit équipée, en sus d'une rampe accessible, d'un ascenseur. Les tpf ont répondu le 16 mai dernier que la question d'un ascenseur, en plus des rampes, en gare de Sugiez, «n'a pas été jugée comme proportionnée à la situation», notamment à la fréquentation et à l'exploitation de cette gare. Les rampes prévues «répondent pleinement aux normes en vigueur édictées par l'Office fédéral des transports».

La CST, présidée par Dominique Facciuto, poursuivra attentivement son travail de vigilance concernant la sécurité et l'accessibilité aux transports publics. JB

SENIOR+

LES COMMUNES PAS AU MÊME RYTHME



Pilote du projet Senior+, Judith Camenzind se démène sans compter pour que la politique en faveur des aînés prenne corps.

Jacques Berset

Le vieillissement de la population est l'un des enjeux majeurs de notre société. La proportion des plus de 65 ans est en effet en constante augmentation dans nos communes, et avec elle son cortège de besoins nouveaux et de services à mettre sur pied pour y faire face.

«L'Etat peut aider et il le fait, mais la proximité sur le terrain, avec les seniors, c'est d'abord l'affaire des communes. Et c'est aussi aux seniors de se manifester et de se mobiliser, sans tout attendre d'en haut!» Dans son bureau, au 17 de la Route des Cliniques, siège de la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) à Fribourg, Judith Camenzind pilote le projet Senior+ visant à promouvoir la qualité de vie et les compétences des aînés. Elle se démène sans compter pour que cette vaste réflexion sur la politique en faveur des personnes âgées dans le canton de Fribourg prenne concrètement corps au niveau local et n'en reste pas à la simple élaboration d'un concept théorique.

Projets magnifiques déjà réalisés

«Cela avance, des projets magnifiques ont déjà été réalisés, par exemple des projets intergénérationnels impliquant des élèves et des grands-parents, comme la fresque géante en tissu suspendue dans la cour du château de Bulle depuis le 25 juin dernier... Il y a des districts qui font, comme la Gruyère ou la Singine, d'autres ont encore du chemin à faire!»

Avec le déploiement de la politique Senior+ dans le canton de Fribourg, les communes ont reçu en 2016 de nouvelles

responsabilités et compétences dans ce domaine par la loi sur les seniors (LSen) qui leur impose d'élaborer un concept communal concernant les seniors et de prendre des mesures concrètes en leur faveur. A l'instar du développement que connaissent la majorité des pays industrialisés – donc aussi la Suisse –, l'évolution démographique dans le canton de Fribourg va dans le sens d'une forte augmentation de la proportion des seniors. Cette évolution demande aux communes la mise à disposition de nouveaux services pour cette tranche d'âge, qui regroupe des citoyens et citoyennes voulant également être partie prenante de la vie de la commune. Il faut donc agir dès maintenant, sans plus attendre.

«Une trentaine de communes n'ont pas encore répondu»

Les communes avaient cinq ans, jusqu'au 30 juin 2021, pour rédiger leur concept et le transmettre à la DSAS, qui les a «coachées» et les a aidées dans la rédaction du questionnaire adressé aux seniors habitant ces communes... Une aide apportée à celles qui le voulaient! Quarante-trois communes ont terminé leur concept, 54 ont signalé que le travail

d'élaboration était en cours. La pandémie du Covid a certes retardé l'élaboration du concept Seniors+ et la mise en œuvre des mesures dans les communes.

«Une trentaine de communes du canton n'ont pas encore répondu à la DSAS. Il s'agit pourtant d'une obligation légale et nous allons leur rappeler l'importance de se préparer à l'évolution démographique à temps. Une commune qui offre un cadre adapté à sa population âgée est une commune attractive. On va discuter avec elles pour voir quelles sont les difficultés qu'elles ont, et éventuellement leur offrir une aide. Peut-être que c'est un manque de ressources humaines, peut-être de l'indifférence. Mais j'ai vu des petites communes sans trop de moyens être à même d'offrir des services, de mettre en place une commission des seniors. Il n'y a pas besoin que ce soit des mesures coûteuses, pourvu que l'on propose des solutions efficaces permettant aux personnes âgées de rester à domicile aussi longtemps que possible.»

Des idées plein la tête

Judith Camenzind a des projets plein la tête: conciergerie sociale, encadrement des personnes âgées à domicile, adaptation des logements pour que les seniors puissent rester le plus longtemps possible à la maison, ainsi qu'un projet pilote de «veille préventive» permettant le signalement de personnes en situation de fragilité psychique, sociale ou de santé. Ces personnes signalées seront dirigées vers les services compétents. ↗

Pour la cheffe du projet Senior+, la situation démographique qui se profile exige de la créativité, une vision à plus long terme et le développement de nouveaux services exigés par la prolongation de la vie... et le déblocage de financements *ad hoc*.

«La politique des seniors, ce n'est pas seulement organiser une partie de jass une fois par mois ou un loto. Cela concerne tout le cadre de vie: logement, sé-

curité, santé, participation citoyenne, etc. Ce n'est d'ailleurs pas seulement une question de personnes âgées, c'est aussi une démarche communautaire intergénérationnelle. Et surtout, une démarche participative, qui tire profit de la créativité et de l'expérience accumulée par les seniors, qui doivent être partie prenante des projets qui les concernent. Ne pas faire pour eux, mais faire avec eux!»

Jacques Berset

Die deutsche Übersetzung dieses Artikels findet man auf www.ffr-frv.ch/de/publikationen/bonus

Forte augmentation du nombre de seniors

L'Office fédéral de la statistique (OFS) prévoit une forte augmentation du nombre de seniors en Suisse, passant de 1,64 million en 2020 à 2,67 millions en 2050. Avec le déploiement de la politique Senior+ dans le canton de Fribourg, les communes ont reçu en 2016 de nouvelles responsabilités (voir ci-contre).

Jusqu'au 30 juin 2021, chaque commune devait déterminer dans un concept communal par quelles mesures elle entendait atteindre les objectifs de la politique Senior+ dans ses domaines de compétence. La Loi sur les seniors (LSen), en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2016, prévoit dans son article 4 les compétences des communes: «Dans les cinq ans suivant l'entrée en vigueur de la présente loi, les communes définissent dans un concept et selon les besoins de la population les mesures qu'elles entendent mettre en œuvre, en complément des mesures de l'Etat, pour contribuer à atteindre les buts de la présente loi».

Dans l'alinéa 2, «elles actualisent leur concept selon les besoins de la population et le transmettent à la Direction chargée de la santé». L'alinéa 3 dispose que «les communes peuvent collaborer entre elles pour accomplir cette tâche». Et dans l'alinéa 4, «l'Etat soutient les communes dans la mise en place de leur politique». JB

Une appli qui cartonne

Plus de 68 millions de trajets ont été effectués grâce à Fairtiq. Lancée conjointement fin avril 2016 par cinq entreprises suisses de transport, dont les tpf, cette application permet de payer, d'un seul clic sur son smartphone, son titre de transport. Aujourd'hui, une soixantaine d'entreprises, dans sept pays, l'ont adoptée. Plus de 512 millions de kilomètres ont ainsi été parcourus. CAG

Le pape François mise sur l'intergénérationnel

«L'alliance des anciens et des enfants sauvera la famille humaine.» Une nouvelle fois, le 17 août, le pape François a insisté sur la nécessité de garder le lien entre les générations, assurant que là où cette alliance et ce dialogue existent, «là se dégage un futur». Il a mis en garde contre le fait de voir les âges de la vie comme des mondes séparés et concurrents, chacun essayant de vivre au détriment de l'autre. Il mise, tout comme la FFR, sur l'intergénérationnel! JB

Le nombre de personnes de 100 ans et plus que la Suisse dénombrait en 2021. En 1970, les centenaires dans le pays étaient de 61, et ils n'étaient que 2 en 1910. Cette spectaculaire progression s'explique notamment par l'allongement de l'espérance de vie, qui a doublé depuis 1878.

Source: Office fédéral de la statistique

Le chiffre

qui parle

1888

Die Zahl

die spricht

Das ist die Zahl der über Hundertjährigen in der Schweiz im Jahre 2021. 1970 waren es 61 und im Jahre 1910 gerade deren 2. Diese ausserordentliche Steigerung versteht sich als logische Folge der seit 1878 verdoppelten Lebenserwartung.

Quelle: Bundesamt für Statistik

Croix-Rouge fribourgeoise
 Freiburgerisches Rotes Kreuz
 Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

Être aidé quand on aide

Aide aux proches

Vous vous occupez régulièrement à domicile de votre conjoint ou parent âgé, malade ou en fin de vie?
 Notre personnel qualifié et expérimenté prend soin ponctuellement ou régulièrement de votre proche en votre absence.

Que ce soit pour reprendre votre souffle, un impératif, des vacances, un rendez-vous médical ou de loisir, ou toute autre raison, **vous avez la possibilité de faire appel à notre service de relève.**

N'hésitez pas à nous contacter

026 347 39 79

Du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30

Croix-Rouge fribourgeoise
 Aide aux proches
 Rue G.-Teuchtermann 2
 1701 Fribourg
aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch

Si vous préférez être contacté, retournez-nous le bon ci-dessous dûment rempli par courrier ou par e-mail.

BON

3 HEURES GRATUITES

POUR NOTRE SERVICE DE RELÈVE

1 bon par famille

Nom:

Prénoms:

N° de téléphone:

Adresse:

NPA et Lieu:

E-mail:

**LA CARTE JOURNALIÈRE FRIMOBIL :
LA SOLUTION POUR DÉCOUVRIR LE CANTON
DE FRIBOURG EN TOUTE SIMPLICITÉ !**

Conseil et vente dans les points de vente TPF
aux gares de Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac,
Châtel-St-Denis, Palézieux et Romont.

tpf.ch

frimobil



Créateur officiel de souvenirs depuis 1953

BUCHARD
Voyages

Réservez vos voyages sans plus tarder
ou demandez nos catalogues
au **027 306 22 30** ou sur **www.buchard.ch**



MITGLIEDER GEWINNEN

EINE KONSTANTE HERAUSFORDERUNG

Jugendvereine und Rentnervereinigungen haben etwas gemeinsam. Naturbedingt verlassen die älteren Mitglieder, früher oder später, den Verein. Jüngere Menschen erreichen das Alter, in dem sie den Vereinen/Vereinigungen beitreten könnten.

Die unten stehende Tabelle zeigt die Entwicklung der Mitgliederzahlen der Rentnervereinigung des Sensebezirks in den Jahren 2017 – 2021.

	2017	2018	2019	2020	2021
Mitglieder 1.1.	1236	1158	1093	1170	1116
Eintritte	25	27	*158	25	29
Austritte	103	92	92	79	105
➤ <i>Verstorben</i>	20	23	29	32	35
➤ <i>Gesundheit</i>	30	27	34	15	15
➤ <i>Andere Gründe</i>	53	42	29	32	55
Mitglieder 31.12.2021					1040

*** Die ausserordentliche Zunahme im Jahre 2019 ist auf die im betreffenden Jahr durchgeführte Werbeaktion zurückzuführen.**

Die Zahlen zeigen auf, dass es für die Rentnervereinigungen eine konstante und anspruchsvolle Aufgabe ist, ihre Mitgliederzahl aufrecht zu erhalten oder gar zu erhöhen. Den heutigen Neurentnern steht ein grosses Angebot an Möglichkeiten zur Verfügung, dank denen sie ihre Zeit nach ihren Wünschen und Neigungen sinnvoll gestalten können. Zudem werden nicht wenige um die Zeit ihrer Pensionierung Grosseltern, was neues Engagement bedeuten kann. Es stellt sich auch die Frage: Fühlen sich Neurentner zu jung einer Vereinigung beizutreten, weil diese für sie eine Organisation von älteren Menschen darstellt, zu denen sie noch nicht gehören wollen?

Damit Personen in eine Rentnervereinigung eintreten, müssen sie darin einen Wert sehen.

Einige Überlegungen zur Anwerbung

Eine wichtige Massnahme, um Neumitglieder zu gewinnen ist die Information. Die Neurentner sowie jene, die es bald werden, müssen informiert sein, dass es Rentnervereinigungen gibt, welches deren Ziele sind und was sie an möglichen Aktivitäten anbieten.

Wesentlich ist im Weiteren ihre Wahrnehmung in der Öffentlichkeit. Mit regelmässigen Artikeln über ihre Aktivitäten in der Tagespresse kann dieses Ziel erreicht werden.

Und nicht zuletzt ist es wichtig, ein Jahresprogramm anzubieten, das die Mitglieder sowie Interessierte auf verschiedenen Ebenen abholt. Von zentraler Bedeutung sind Treffen zur Förderung der Gemeinschaft unter den Mitgliedern mit Offenheit nach aussen. Informations-

Bildungs- und Diskussionsanlässe zu den verschiedensten Themen gehören ebenso zu einem ausgewogenen Programm wie sportliche und kulturelle Aktivitäten.

Anders verhält es sich mit der Politik. Die politische Gesinnung der Mitglieder von Bezirksvereinigungen entspricht jener der Bevölkerung. Parteipolitik betreiben oder sich von einer politischen Partei einspannen lassen geht nicht. Trotzdem ist es wichtig, dass sich die

Rentnervereinigung mit der Politik befasst, jedoch auf Stufe Vorstand und der entsprechenden Ebene wie Bezirk resp. Kanton. Dabei geht es um Stellungnahmen zu politischen Projekten von Bezirk und Kanton sowie auch das Erarbeiten von Vorstössen zuhanden der Behörden.

Mitgliederwerbung 2022

Mit den oben aufgeführten Überlegungen im Hintergrund hat die Rentnervereinigung des Sensebezirks im Mai 2022 alle Männer mit den Jahrgängen 54 bis 57 und Frauen mit jenen von 1955 bis 1958, rund 2400 Personen, angeschrieben. Die Adressen wurden ihr mit Erlaubnis des Oberamtes in Form von Etiketten von den Gemeinden zur Verfügung gestellt.

Es braucht oft den Anstoss eines anderen: «Komm doch auch!»

Das Schreiben enthielt einen Flyer mit Informationen über die Ziele der Vereinigung, was sie an Leistungen anbietet sowie das Jahresprogramm. Beigelegt war ein Beitrittstalon, welcher portofrei an die Vereinigung zurückgeschickt werden konnte.

So durfte die Vereinigung bis zum 31. Juli im laufenden Jahr 130 neue Mitglie-

der begrüssen. Mit 55 Austritten in der gleichen Zeitspanne setzte sich der Trend wie in den Vorjahren fort. Die Neueintritte sind aber nicht allein auf die Werbeaktion zurückzuführen. Unterstützend wirkten sich das Anbieten der Tanznachmittage und des Pétanque aus sowie der Anlass *Älterwerden im Sensebezirk*, welcher gemeinsam mit dem Gesundheitsnetz durchgeführt und in der Tagespresse erwähnt worden ist.

Schlussbetrachtung

Entscheidet sich eine Vereinigung, ihren Mitgliederbestand weitgehend behalten zu können, muss sie in der Bevölkerung bekannt und präsent sein, ihren Mitgliedern sowie anderen Rentnerinnen und Rentner interessante Aktivitäten anbieten. Sie muss zudem über einen guten Ruf verfügen.

Zwei Faktoren sind noch zu erwähnen. Es sind die Wertschätzung der Vereinigung in der Bevölkerung sowie die Mund-zu-Mund Propaganda. Erstere stützt sich auf die Tatsache, dass Mitglieder Jahr für Jahr den Mitgliederbeitrag bezahlen ohne jemals an einer Veranstaltung oder an der Generalversammlung teilzunehmen. Für den Entscheid, an einem Anlass dabei zu sein oder der Vereinigung beizutreten, braucht es oft den Anstoss eines anderen: «Komm doch auch!» **Beat Bucheli**

Aktion Anwerbung neuer Mitglieder (Mai 2022)

Vorgehen

Das Oberamt bewilligt den Zugriff auf die Adressen .

Die Gemeinden stellen die Adresstiketten zur Verfügung; Männer 1954 – 1957, Frauen 1955 – 1958.

Zusendung von Informationsbrief, Flyer und Antwortkarte an 2327 Personen.

Kosten

Briefe	350.–
Flyers	550.–
Umschläge	380.–
Antwortkarten	680.–
Porto	1380.40
Kosten Brutto	3340.40
Beitrag FRV (1040 x 1.50)	- 1560.–
Total netto	1780.40

Ergebnis

Mitglieder am 31.12.2021	1040
Austritte	56
Neuzugänge	135
Mitglieder am 22.8.2022	1126

DOCUPASS

POUR VOS DISPOSITIONS PERSONNELLES

On ne peut jamais savoir ce que la vie nous réserve. Il arrive que les questions concernant la maladie et la fin de vie soient évitées ou reportées, ce qui est compréhensible car elles peuvent être pesantes pour la personne concernée comme pour ses proches. Le Docupass élaboré par Pro Senectute Suisse est un document qui permet de consigner tous ses besoins, demandes et souhaits en cas d'événement grave.

Directives anticipées

Le nouveau droit de protection de l'enfance et de l'adulte entré en vigueur en 2013 propose des possibilités de prendre ses dispositions personnelles grâce aux directives anticipées ainsi qu'au mandat pour cause d'incapacité. L'autodétermination est ainsi renforcée, de même que les solidarités familiales.

Les directives anticipées permettent de consigner ses volontés concernant les traitements médicaux, les mesures de maintien de la vie, l'accompagnement de fin de vie, etc. Chaque personne majeure peut rédiger ses directives anticipées pour autant qu'elle ait la capacité de discernement. Il est également possible de nommer un-e représentant-e thérapeutique. Les directives anticipées



Consigner ses dernières volontés soulage les proches. Pro Senectute

seront prises en compte dans la mesure où la personne perd la capacité de discernement et ne peut plus exprimer sa volonté.

Si l'on perd son discernement

Le mandat pour cause d'incapacité concerne trois domaines: l'assistance personnelle, la gestion du patrimoine et les rapports juridiques avec les tiers. En pleine possession de sa capacité de discernement, il est possible de mandater une personne physique ou morale pour accomplir ces tâches. Le mandat entrera en vigueur en cas de perte de la capacité de discernement.

Avec l'aide d'experts de différents domaines, Pro Senectute Suisse a conçu un dossier complet contenant des informations ainsi que des formulaires pour consigner ses besoins, demandes et souhaits en cas d'événement grave: le Docupass. Ce dossier est un outil pouvant faciliter la réflexion ainsi que la rédaction des dispositions personnelles. De nombreuses informations à ce propos se trouvent sur le site internet docupass.ch.

Il n'est jamais trop tôt pour réfléchir à ses volontés personnelles et les consigner. Les assistants sociaux et les assistantes sociales de Pro Senectute Fribourg sont à disposition pour répondre à des questions plus précises sur cette thématique. Les consultations sociales sont gratuites, n'hésitez pas à prendre contact. De plus, parmi les activités proposées par Pro Senectute Fribourg, il y a la possibilité d'assister à un atelier pour discuter des dispositions personnelles en groupe: jeudi 3 novembre 2022 et mercredi 3 mai 2023 en français, mardi 8 novembre 2022 en allemand. De plus amples informations se trouvent sur le site www.fr.prosenectute.ch ou au 026 347 12 40.

Kathlyn Joya

responsable de la consultation sociale et assistante sociale Pro Senectute Fribourg

Alarme Croix-Rouge

Une sécurité de tous les instants

Vous possédez un natel ou une tablette, mais vous ne savez pas comment les utiliser ?



Plus d'informations sur
www.croix-rouge-fr.ch
ou au 026 347 39 52



**Nous sommes
là pour vous aider !**

Les bénévoles de la Croix-Rouge Jeunesse vous donnent rendez-vous

chaque mardi de 17h à 18h

À Fribourg: Croix-Rouge fribourgeoise, rue Guillaume-Techtermann 2

À Bulle: Institut Ste-Croix, rue du Marché 10

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz 
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

Informations et inscription:
Croix-Rouge Jeunesse
fribourgeoise
026 347 39 61
crj@croix-rouge-fr.ch

Et c'est gratuit !
jeunesse
Croix-Rouge Jeunesse fribourgeoise

AGENDA



FRV Sense

■ 30. Septembre, 13.30 Uhr
Pétanque
Wünnewil, hinter der Sporthalle

■ 5. Oktober, 14.00 Uhr
Tanznachmittag mit Comeback Band
Tentlingen, Restaurant Sternen

■ 12. Oktober, 9.30 Uhr
«Tourismus Schwarzsee, seine Visionen»
St. Antoni, BZB Burgbühl

■ 27. Oktober, 14.00 Uhr
Literatur-Kaffee, Frau Giovanna Riolo
St. Antoni, BZB Burgbühl

■ 9. November, 14.00 Uhr
Tanznachmittag
Tentlingen, Restaurant Sternen

■ 23. November, 9.30 Uhr
«Wetterfühligkeit. Wetterempfindlichkeit. Macht uns das Wetter krank?»
St. Antoni, BZB Burgbühl

■ 29. Dezember, 11.00 Uhr
Jahresendfeier
Wünnewil, Gasthof St. Jakob

FFR Sarine

■ 6 octobre, 19h30
Conférence de l'Office familial Fribourg: «A la rencontre des familles arc-en-ciel»
Fribourg, aula du Collège St-Michel

■ 17 novembre, 14h
Après-midi récréatif, avec parties de loto
Belfaux, salle paroissiale

FFR Glâne

■ 25 octobre, 9h
Journée de jass interdistricts Glâne-Gruyère
Vuisternens-dvt-Romont, restaur. St-Jacques

FFR Gruyère

■ 26 novembre, 14h
Match aux cartes interdistricts Gruyère-Glâne
Vuadens, restaurant des Colombettes

FFR Veveyse

■ 18 octobre, 14h
«La nature, force de vie», documentaire du cinéaste fribourgeois Ronny Mast
Le Crêt, restaurant La Croix fédérale

FFR Lac

■ 29 septembre, 9h30
Cueillette de champignons
Courgevaux, cabane du FC Courgevaux

■ 16 novembre, 14h
Match aux cartes
Courtion, salle paroissiale (à côté école)

MDA

■ 2 novembre, 15h
Concert de la chorale L'Âge en Chanteurs, avec le chœur d'enfants Croque-Lune
Villarimboud, salle communale

■ 9 novembre, 15h
Le Théâtre des 4 heures présente «Nastasia» (vaudeville) et «L'âne et les trois commères» (farce paysanne)
Albeuve, grande salle

■ 16 novembre, 15h
Concert de l'Orchestre de chambre du MDA direction: Jean-Claude Charrez
Podium, Guin

■ 23 novembre, 14h
Concert de la chorale L'Âge en Chanteurs, avec le chœur d'enfants Les Ménestrels
Farvagny, salle communale



Jolie petite histoire

Louis Bertignac, Ed. Le Cherche Midi, 2022, 368 p.

Une plongée dans l'intimité du plus grand groupe de rock français: fondateur de Téléphone en 1976, Louis Bertignac ne cache rien des relations, parfois tumultueuse, entre les quatre membres du band. Aujourd'hui âgé de 68 ans, le guitariste raconte avec humour et une plume légère la passion qu'il voue à sa gratte depuis l'adolescence, ses galères de junkie, ses rencontres musicales, ses amours, les hauts et les bas du groupe, les processus de création, la renaissance éphémère des Insus. Son récit se lit comme un tube de Téléphone: goulument. CAG



Concours d'écriture sur la vie

Dans le cadre de son expo temporaire *tic tac - le compte à rebours de la vie* (-> 29/01/2023), le Musée d'histoire naturelle de Fribourg organise un concours d'écriture sur le thème: la vie, la jeunesse éternelle, la vieillesse ou l'immortalité. Courts (max. 7800 signes), les textes sont à envoyer jusqu'au 30 novembre. CAG



Faites
comme 52'000
Romands,
**découvrez
gratuitement**

Echo Magazine
L'hebdomadaire chrétien
des familles

Comment procéder?

- En renvoyant cette annonce avec vos coordonnées

Vous pouvez aussi vous abonner:

- Par téléphone: 022 593 03 44
- Par mail: abo@echomagazine.ch

SPIRITUALITÉ

PRÉOCCUPÉS À APPROFONDIR LEUR FOI

Le Mouvement Chrétien des Retraités-Vie Montante (MCR-VM) est certes membre de la Fédération Suisse des Retraités (FSR), mais il ne le partage pas son militantisme. Le Mouvement Chrétien des Retraités se veut un mouvement œcuménique qui axe son action avant tout sur la spiritualité et l'approfondissement de la foi.

La FSR, par contre, a pour objectif de défendre les intérêts sociaux, culturels et économiques de ses membres et de promouvoir une politique sociale favorable aux personnes âgées.

A l'écart des questions politiques

«On ne s'implique pas dans les questions politiques, comme AVS 21 soumis au vote du peuple le 25 septembre 2022.

Absence de relève

Les effectifs des groupes locaux souffrent d'une absence de relève. «Les jeunes retraités ne veulent pas venir dans un mouvement où participent encore leurs parents. Des parents âgés, baignés dans une religiosité et une pratique religieuse appartenant au passé. La génération du baby-boom a une autre vision. De plus, les scandales qui ont secoué l'Eglise n'aident pas cette génération à s'engager... C'est d'ailleurs peut-être aussi un prétexte!»

Plus près de chez nous, à Courtaman, dans le district du Lac, Jean-François Haas (*), est l'animateur d'un groupe du MCR comprenant une douzaine de personnes venant de Courtepin, Courtaman, Wallenried et Barberêche. «A 70 ans, je

déjà pris ses distances avec l'Eglise et ne pratiquaient plus dès les années 1970. Ainsi nombre d'entre eux ne sont pas tentés de recommencer à approfondir leur spiritualité. Plus qu'aux sorties de l'institution, on est aujourd'hui confronté à une certaine indifférence face à l'Eglise».

L'écrivain catholique relève que les plus anciens sont très déstabilisés par l'absence de pratique religieuse des jeunes générations : «Ils se demandent ce qu'ils ont fait faux pour que cela arrive...»

Grande place pour la convivialité

Les plus âgés, socialisés dans une forme d'Eglise aujourd'hui disparue, veulent par contre entretenir leur foi. «Arrivé à l'âge de la retraite, lance Jean-François Haas, on ne met pas sa spiritualité à la retraite». Et de s'étonner, lors des rencontres mensuelles de son groupe, composé de trois hommes (dont le curé de Courtepin) et d'une dizaine de femmes, de voir la richesse de ce qui s'exprime à cette occasion. Une fois par mois, ces personnes se rendent également un après-midi à l'EMS de Courtepin pour partager avec les résidents et entonner de vieilles chansons avec eux. «On voit sur les visages que cela les rend heureux !»



L'écrivain de Courtaman Jean-François Haas a la foi bien enracinée. Jacques Berset

«Certains s'inquiètent pour l'avenir des générations à venir»

Dans nos groupes, on n'aborde pas ces problèmes, même si certains de nos membres se font du souci pour la retraite de leurs enfants...», affirment de concert François Merçay, vice-président du Comité romand du MCR, à Porrentruy (Jura), et Dominique Heuby, administratrice du journal du Mouvement, à Chézard-St-Martin (Neuchâtel), qui est distribué à ses 1'200 membres.

Le COVID a sérieusement touché le mouvement : «beaucoup de nos gens ont peur de sortir, ils sont de plus en plus isolés. Nombreux ne veulent plus revenir aux réunions, aux pèlerinages... Nous devons lutter contre cet isolement. Prenant de l'âge, leur santé se dégrade et certains sont entrés en institution...»

suis le plus jeune. Les autres membres ont plus de 80 ans!»

Certaine indifférence face à l'Eglise

L'écrivain fribourgeois explique que ce qui le motive à participer au MCR, c'est sa foi bien enracinée. Il relève, tout comme les responsables du MCR au niveau romand, que le recrutement de nouveaux membres est devenu difficile et que le nombre des membres actuels tend à diminuer: «il y a des décès, des personnes lourdement handicapées... De plus, les gens arrivant à la retraite aujourd'hui sont encore actifs, voyagent, s'occupent à la fois de leurs petits-enfants et de leurs parents âgés. Sans compter le fait que cette génération avait souvent

Les rencontres mensuelles accordent aussi une grande place à la convivialité. Quant aux questions d'ordre politique qui concernent les aînés, elles ne sont pas abordées, les participants vivant dans un certain détachement par rapport à ces problèmes. «Ces personnes, qui ont vécu de manière modeste, n'en parlent pas. Toutefois, certaines d'entre elles s'inquiètent pour l'avenir des générations à venir, dans l'atmosphère pesante de la guerre en Ukraine qui ravivent les souvenirs de leur enfance».

Jacques Berset

(*). Ancien professeur d'histoire et de littérature au Collège de Gambach, Jean-François Haas, est un écrivain reconnu. Il écrit depuis son adolescence mais c'est seulement à l'âge de 55 ans, en 2006, qu'il envoie un premier manuscrit à Paris. *Dans la gueule de la baleine guerre* paraîtra aux Éditions du Seuil en 2007. Suivront chez le même éditeur six autres romans. En 2012, il reçoit le prix culturel de l'État de Fribourg.